**40e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE**

*(Genève, le 24 janvier 2022)*

**Intervention du Luxembourg**

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de la République arabe syrienne et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Luxembourg formule six recommandations suivantes à la Syrie :

* Coopérer pleinement avec les mécanismes des Nations Unies sur les droits humains, en particulier la Commission d’enquête de ce Conseil, et leur permettre un accès sans entraves ;
* Ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;
* Observer l’entièreté du droit international humanitaire dans le conflit, notamment en permettant l’accès humanitaire et en protégeant les infrastructures civiles comme les hôpitaux et les écoles ;
* Coopérer avec les mécanismes et organes internationaux protégeant les droits des enfants, en particulier ceux affectés par le conflit ;
* Libérer sans délai toutes les personnes détenues arbitrairement et créer un mécanisme indépendant faisant la lumière sur le sort de toutes les personnes disparues ;
* Faire cesser toutes les tortures, ainsi que les violences sexuelles et sexistes dans les lieux de détention.

Je vous remercie.

Temps de parole prévu : 1min10